



Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 8 avril 2016

N° 002 D 08.04.2016

Le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 8 avril 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

4.1 Compte financier 2015 ex-UJF

Vu le code de l'éducation,

a/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 de l'ex-UJF.

Membres en exercice : 37

Membres présents : 25

Membres représentés : 10

Nombre de votants : 35

Voix pour : 34

Abstention : 1

b/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 de l'école des Houches.

Membres en exercice : 37

Membres présents : 25

Membres représentés : 10

Nombre de votants : 35

Voix pour : 34

Abstention : 1

c/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 du SICD1.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

d/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 du SIMSU.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

e/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 du SIUAPS.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

Fait à St -Martin -d'Hères, le 13 avril 2016

Publié le : 28/04/16

Transmis au Rectorat le : 28/04/16

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services
Joris Benelle

COMPTES ANNUELS 2015

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	6
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	
I-1) FAITS CARACTERISTIQUES	7
I-2) COMPARABILITE DES COMPTES	7
I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	8
I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8
I-3-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
I-3-3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11
I-3-4) CREANCES	11
I-3-5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
I-3-6) FINANCEMENTS DE L'ACTIF	12
I-3-7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
I-3-8) CHARGES A PAYER	12
I-3-9) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13
I-3-10) CONTRATS DE RECHERCHE	13
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	
II-1) ACTIF IMMOBILISE	15
II-1-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15
II-1-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
II-1-3) IMMOBILISATIONS EN COURS	17
II-1-4) IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17
II-2) CREANCES ET DETTES	18
II-3) TRESORERIE NETTE	20
II-4) CAPITAUX PROPRES	21
II-5) PROVISIONS	22
II-6) COMPTES DE REGULARISATION	22

SOMMAIRE

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1) PRODUITS D'EXPLOITATION	23
III-2) CHARGES D'EXPLOITATION	24
III-3) CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	25
III-4) CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	25

IV) AUTRES INFORMATIONS

IV-1) ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	25
IV-2) EFFECTIFS	25
IV-3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	26
IV-4) FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	26
IV-5) ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
IV-6) INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	26

BILAN (présenté en euro)

ACTIF					PASSIF		
ACTIF IMMOBILISE	BRUT	Amortissement	NET au 31 12 2015	NET au 31 12 2014	CAPITAUX PROPRES	NET au 31 12 2015	NET au 31 12 2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES		
Logiciels	1 907 041	1 318 521	588 520	619 752	Financement Etat non rattachés à des actifs	15 947 457	11 927 369
Brevets, licences, concessions	107 730	99 354	8 376	9 292	Financement Etat rattachés à des actifs	303 693 685	310 206 352
Autres immobilisations incorporelles	1 220 000	1 220 000	0	0	Financement autres non rattachés à des actifs	15 960 068	10 660 740
Immobilisations incorporelles en cours					Financement autres rattachés à des actifs	13 768 550	13 986 114
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves	61 754 429	65 927 813
Terrains	198 023 818		198 023 818	198 023 818	Report à nouveau	-7 748 721	-7 794 661
Aménagements sur terrain					RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 373 930	-4 173 384
Constructions	145 036 440	36 708 330	108 328 110	114 141 716			
Construction sur sol d'autrui					TOTAL I	401 001 538	400 740 342
Installations techniques, matériels	90 116 408	53 293 551	36 822 857	38 454 183	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Collections	14 492	8 301	6 191	6 214	Provisions pour risques	3 529 122	3 529 122
Autres immobilisations corporelles	29 537 340	20 459 802	9 077 538	9 066 512	Provisions pour charges		
Immobilisations en cours	35 703 264		35 703 264	17 915 993	TOTAL II	3 529 122	3 529 122
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 493 548	1 200 000	293 548	262 251	DETTE FINANCIERES		
TOTAL I	503 160 081	114 307 859	388 852 222	378 499 731	Emprunts et dettes financières diverses		
ACTIF CIRCULANT					Avances reçues et acomptes reçus sur subventions	44 139 454	1 998 470
AVANCES			0	0	DETTE D'EXPLOITATION		
Avances versées et subventions à recevoir	36 428 985		36 428 985	443 438	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 855 608	18 192 016
CREANCES D'EXPLOITATION					Dettes fiscales et sociales	7 068 546	11 038 560
Créances client et comptes rattachés	15 328 288	1 528 893	13 799 395	22 735 736	Autres dettes	1 402 707	50 218 367
Personnel et comptes rattachés					DETTE DIVERSES		
Etat et autres collectivités publiques	4 820 857		4 820 857	2 765 726	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 394 268	2 488 230
Autres créances	2 292 355		2 292 355	37 449 601	TOTAL III	63 860 583	83 935 643
TRESORERIE					COMPTES DE REGULARISATIONS		
Valeurs mobilières de placement				0			
Disponibilités	21 385 108		21 385 108	45 563 081	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	468 391 243	488 205 107
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	812 321		812 321	747 795			
TOTAL II	81 067 914	1 528 893	79 539 021	109 705 377			
COMPTES DE REGULARISATIONS							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	584 227 995	115 836 752	468 391 243	488 205 107			

COMPTE DE RESULTAT (données agrégées en euros)

CHARGES	Exercice 2015	Exercice 2014
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>283 989 805</u>	<u>280 378 771</u>
Consommations de l'exercice	11 328 232	11 033 972
Fournitures	403	8
Achat de matériel, équipements et travaux	0	12 436
Achats non stockés de matières et fournitures	11 317 860	11 021 528
Achats de marchandises	9 968	0
Services extérieurs	11 123 963	8 492 163
Sous-traitance générale		
Redevances de crédit-bail et locations	1 327 546	880 795
Travaux d'entretien et de réparations	4 236 766	3 813 801
Primes d'assurance	252 323	138 319
Etudes et recherches	1 439 630	141 111
Documentation technique et bibliothèque	3 867 698	3 518 137
Autres services extérieurs	18 265 224	18 124 416
Personnel extérieur à l'établissement	1 134 984	393 845
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 782 043	1 069 030
Publicité, publications, relations publiques	716 317	122 192
Transports de biens et transports collectifs	226 854	391 774
Déplacements, missions et réceptions	6 016 247	5 707 148
Frais postaux et de télécommunications	606 683	687 782
Services bancaires et assimilés	39 805	30 647
Divers	5 742 291	9 721 998
Impôts et taxes	3 123 910	3 015 682
Charges de personnel	212 279 921	209 929 719
Rémunérations du personnel	126 010 373	125 211 197
Charges sociales	85 721 902	84 319 635
Autres charges de personnel	547 646	398 886
Dotations amortissements, dépréc. et provisions	16 921 818	18 840 955
Autres charges de gestion courante	10 946 737	10 941 864
CHARGES FINANCIERES	(24)	404
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 896 921	11 910 926
Total des charges	286 886 702	292 290 100
<i>Résultat de l'exercice</i>		
TOTAL GENERAL	286 886 702	292 290 100

PRODUITS	Exercice 2015	Exercice 2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>281 137 167</u>	<u>273 156 099</u>
Chiffre d'affaires	15 366 897	15 651 561
Droits de scolarité et redevances	3 138 526	3 409 728
Prestations de recherche	1 310 143	1 028 487
Mesures et expertises	251 277	303 885
Prestations et travaux informatiques	1 490 893	452 697
Prestations de formation continue	3 106 007	3 374 652
Colloques	273 295	259 439
Ventes de publications	28 778	15 698
Autres prestations de services	534 293	1 006 868
Ventes de marchandises	1 424	824
Produits des activités annexes	5 232 261	5 799 284
Rabais, remises et ristournes accordés		
Subventions d'exploitation	250 100 317	245 377 805
Etat	215 617 997	213 704 387
Collectivités publiques et organismes	31 435 307	28 425 349
Dons et legs	33 915	12 779
Autres subventions d'exploitation	3 013 098	3 235 290
Reprises de financement de l'actif	10 001 762	10 003 533
Reprises sur dépréciations et provisions	537 942	512 546
Autres produits de gestion courante	5 130 249	2 936 054
PRODUITS FINANCIERS	623	13 161
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 374 982	13 622 058
Total des produits	284 512 771	288 116 717
<i>Déficit de l'exercice</i>	<i>(2 373 930)</i>	<i>(4 173 384)</i>
TOTAL GENERAL	286 886 702	292 290 100

ANNEXE

PREAMBULE

L'annexe est un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence accrue de l'information financière des établissements publics nationaux, et donc des Universités.

C'est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat. L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables.

Le contenu de l'annexe doit être analysé au regard du principe fondamental s'appuyant sur les seuls montants significatifs des informations retenues.

L'agent comptable, chargé de la tenue et de l'établissement des comptes, a tout naturellement un rôle dans l'élaboration de l'annexe. Cependant, la sincérité de ce document s'appuie également sur la contribution des services de l'ordonnateur.

Il est à noter que l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1) FAITS CARACTERISTIQUES

Fusion des 3 Université Grenobloises

Au 1^{er} janvier 2016, l'université Joseph Fourier fusionne avec les 2 autres universités grenobloises pour former l'Université Grenoble Alpes (UGA). C'est le conseil d'administration de ce nouvel établissement qui approuve les comptes financiers 2015 de ces 3 structures.

I-2) COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice 2015 s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2014 pour le périmètre d'activité et le volume financier géré.

Changement de méthode comptable qui résulte de la suppression du dispositif de suivi des conventions selon la méthode des Ressources Affectées (RA) :

Les ressources affectées étaient comptabilisées jusqu'au 31-12-2015 pour le solde des dépenses au 4682 et pour le solde des recettes au 4684. Cette évolution intervient suite à la mise en œuvre de l'instruction DGFIP du 16 Octobre 2015 sur la clôture des ressources affectées.

Cela a conduit à retraiter fin 2015 les soldes sur les comptes 4684 et 4682 selon qu'il s'agit de financement pour le propre compte de l'université ou, à contrario, d'opérations gérées par l'université pour des tiers. Dans le 1^{er} cas, les soldes ont été soit passés en avances de trésorerie sur le compte 4419 (avances sur subventions) soit passés en attente de trésorerie sur les comptes 4417 (subventions de fonctionnement) ou 4411 (subventions d'investissement).

Dans le second cas, les soldes sur opérations pour compte de tiers ont été passés au compte 46782 (autres créditeurs) en situation d'excédent de trésorerie sur ces opérations ; en situation d'attente de trésorerie, le compte 4682 est soldé par le 46782 et le compte 4684 par le 46781.

Autre point à souligner : les recettes comptabilisées fin 2015 sur les RA pour neutraliser les charges de personnels liées à la paie de décembre ont été traitées en PAR (produits à recevoir) et non en titres de recettes habituels compte tenu du fait que les éléments chiffrés précis de cette dernière paie de l'année n'était pas connus au moment de l'émission des recettes. Ces PAR sur RA ont été passés sur les comptes 448710 et 448770 conformément à l'instruction ministérielle DGFIP sur les subventions.

I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis :

- selon les principes édictés par l'Instruction codificatrice M9-3 de la Direction Générale des Finances Publiques sur la réglementation budgétaire, financière et comptable des EPSCP,
- selon l'instruction M9 du 23 janvier 2006 relative aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs,
- selon l'instruction M9 du 18 décembre 2012 sur le financement externe de l'actif,
- selon l'instruction DGFIP du 20 novembre 2013 relative aux subventions,
- selon l'instruction DGFIP du 27 novembre 2013 sur les passifs sociaux,
- selon l'instruction DGFIP du 12 février 2014 relative à la comptabilisation des changements de méthodes comptables, changements d'estimations comptables et corrections d'erreur,
- selon l'instruction DGFIP du 16 octobre 2015 relative aux modalités de retraitement des conventions de ressources affectées,
- et en conformité avec le Plan Comptable Général homologué par le Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode évoqués supra.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Modalités de calcul des amortissements

L'amortissement prorata temporis a été appliqué sur les bâtiments à compter du 1^{er} janvier 2010. Cette pratique a été étendue à tous les autres types de bien à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les biens acquis antérieurement subissent un amortissement annuel linéaire (amortissement à compter de l'exercice suivant).

I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition.

I-3-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Biens acquis

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

Biens mis à disposition de l'université

Le patrimoine immobilier mis à disposition et contrôlé par l'université a été inscrit au bilan au 1^{er} janvier 2010 sur la base d'une évaluation en valeur vénale au 31 décembre 2009 réalisée par France Domaine, conformément aux directives de la DGFIP du 15 octobre 2009 relatives à la régularisation des omissions en matière de comptabilisation des biens immobiliers.

Sur ce patrimoine et conformément à la nouvelle instruction sur les financements de l'actif, l'université reprend le financement en résultat d'exploitation à hauteur de la charge d'amortissement comptabilisée.

Pour mémoire, les durées résiduelles d'amortissement du patrimoine immobilier intégré au 1^{er} janvier 2010 ont été déterminées bien par bien, en fonction de l'année de construction et de l'état général des biens.

L'évaluation des terrains et bâtiments dont l'établissement a le potentiel de service de par l'usage n'est pas justifiée tant sur la méthode de calcul des évaluations effectuées par France Domaine en 2010 que sur le descriptif détaillé des fiches d'inventaire de ces biens. En 2015, les fiches détaillées d'inventaire des biens immobiliers ont été transmises à France Domaine en vue de nouvelles évaluations qui seraient vraisemblablement réalisées en 2016.

Le principe optionnel de l'inscription comptable par composant n'est pas appliqué à ce jour.

Amortissements

Les durées d'amortissement suivantes approuvées par le Conseil d'administration sont appliquées sur les biens acquis jusqu'au 31-12-2010 :

Nature des immobilisations	Durée minimale	Durée maximale	Durée appliquée
Immeubles	25 ans	50 ans	50 ans
Immeubles industriels	20 ans		20 ans
Constructions légères	20 ans	40 ans	30 ans
Aménagements et agencements de terrains	10 ans	20 ans	20 ans
Mobilier de bureau	10 ans		10 ans
Matériel pédagogique	5 ans	10 ans	10 ans
Matériel industriel	5 ans	10 ans	10 ans
Installations complexes (câblage informatique....)	5 ans	10 ans	10 ans
Outils	5 ans	10 ans	10 ans
Collection de documentation	5 ans	10 ans	10 ans
Voitures particulières ou autres matériels de transport	5 ans	10 ans	10 ans
Logiciels informatiques	1 an	3 ans	3 ans
matériel informatique et bureautique	5 ans	10 ans	5 ans
Frais de recherche et de développement		5 ans	5 ans
Brevets et licences	5 ans		5 ans

Les durées d'amortissement appliquées aux acquisitions à compter de l'exercice 2011 s'appuient sur des fourchettes selon le tableau ci-après approuvé par le conseil d'administration du 28 juin 2011 :

			Durée comprise entre	
Nature des immobilisations	CATEGORIE (compte SIFAC)	Suivi en-cours	Durée minimale	Durée maximale
Construction de bâtiment	21317000	23130000	30 ans	50 ans
Agencement de bâtiment	21357000	23130000	25 ans	40 ans
Constructions légères et autres installations	21817000	23180000	20 ans	35 ans
Aménagements et agencements de terrains	21217000 21227000 21257000		15 ans	25 ans
Aménagements de construction sur sol d'autrui	21417000 21457000		20 ans	35 ans
Matériel et mobilier de bureau	21837000 21847000		5 ans	10 ans
Matériel pédagogique	21567000		3 ans	10 ans
Matériel scientifique	21537000	23150000	3 ans	15 ans
Installations techniques complexes	21517000	23150000	8 ans	15 ans
Outillage et autres agencements	21557000 21577000		8 ans	15 ans
Collection de documentation	21617000		5ans	10 ans
Matériels de transport	21827000		5 ans	10 ans
Logiciels informatiques	20531000 20532000		3 ans	5 ans
Matériel informatique et bureautique	21877000 21887000		3 ans	10 ans
Brevets et autres droits	20580000	23252000	5 ans	10 ans

I-3-3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participation.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. La valeur d'acquisition est appréciée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué, de la rentabilité et de la valeur économique de l'investissement.

I-3-4) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire déterminée en fonction de sa recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

I-3-5) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Au 31 décembre, la valeur d'inventaire correspond au cours de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour la différence.

I-3-6) FINANCEMENTS DE L'ACTIF

En application de l'instruction du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques, faisant suite à l'avis N° 2011-10 du 8 décembre 2011 du Conseil de Normalisation des Comptes Publics, relative aux financements externes de l'actif, une distinction est effectuée entre les financements reçus de l'Etat et les financements reçus de tiers autres que l'Etat.

Pour chaque source de financement, les financements rattachables à un actif déterminé sont distingués de ceux non rattachables. Les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux amortissements et dépréciations de l'actif financé.

Conformément aux instructions de l'AMUE, les financements associés à des immobilisations en cours sont comptabilisés au sein des financements non rattachés à des actifs.

I-3-7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au règlement n°00-06 du CRC sur les passifs, c'est-à-dire lorsqu'il existe une obligation envers un tiers à la date de clôture, s'il y a une sortie de ressources certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes et sans contrepartie équivalente et s'il est possible d'estimer cette sortie avec une fiabilité suffisante.

I-3-8) CHARGES A PAYER

Fournisseurs

Les charges à payer sont identifiées d'après les engagements recensés en fin d'exercice.

Personnel

Les principales charges à payer relatives à la masse salariale sont les suivantes :

Congés payés des agents titulaires hors enseignants-chercheurs et des personnels contractuels

L'ensemble des droits à congés acquis et non pris à la clôture de l'exercice, qu'ils concernent des fonctionnaires titulaires (hors enseignants chercheurs) ou des agents contractuels de droit public, fait l'objet d'une inscription au passif.

Pour les agents titulaires, les droits à congés payés ont été déterminés par catégories (A, B, C) de fonctionnaires et par statut (personnel enseignant et personnel BIATOSS).

Pour les contractuels, la méthode retenue tient compte des contrats à durée déterminée pour lesquels les droits acquis sont différents des autres contrats.

La charge à payer est valorisée sur la base des droits acquis de septembre à décembre, sous déduction d'un nombre estimé de jours déjà consommés à la date de clôture, et du salaire moyen par catégorie de personnel.

Compte épargne temps

La charge à payer est calculée sur la base du salaire moyen pour les 20 premiers jours et des taux règlementaires applicables à chaque catégorie de salariés lorsque le nombre de jours inscrits sur le CET est supérieur à 20.

Heures complémentaires

Les heures complémentaires regroupent les heures d'enseignement réalisées par les enseignants chercheurs au-delà de leur quota d'heures sur l'année universitaire et les vacances effectuées par les intervenants extérieurs.

Les charges à payer relatives aux enseignants chercheurs sont déterminées en fonction des heures d'enseignement déjà réalisées à la clôture de l'exercice par rapport aux heures prévisionnelles annuelles figurant dans les maquettes pédagogiques (heures totales et heures complémentaires au-delà du contingent d'heures).

Pour les vacataires, les charges à payer sont déterminées en fonction des heures d'enseignement déjà réalisées à la clôture de l'exercice et non encore payées.

Primes à versements périodiques

Les charges à payer relatives à ces primes sont déterminées en fonction de la période de référence des primes déjà payées sur l'exercice suivant ou prévues lorsque leur paiement doit intervenir plus tardivement.

Rappels de salaires

Les charges à payer correspondent aux rappels de salaires effectivement versés sur l'exercice suivant.

Toutes les charges à payer relatives à la masse salariale donnent également lieu à comptabilisation des charges patronales correspondantes selon la nature des charges de personnel (traitement de base ou rémunérations accessoires) et la catégorie de salarié (titulaire ou contractuel).

I-3-9) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Une proratisation des droits universitaires est réalisée afin de comptabiliser en produits sur l'exercice les seuls revenus de septembre à décembre.

Des produits constatés d'avance sont donc calculés à hauteur de $6/10^{\text{ème}}$ des droits d'inscription versés en début d'année universitaire, correspondant aux mois de janvier à juin de l'exercice suivant.

I-3-10) CONTRATS DE RECHERCHE

Les prestations de recherches sont comptabilisées sur la base des échéanciers des conventions, ces derniers reflètent généralement l'avancement scientifique.

Depuis l'exercice 2013, l'option prévue dans l'instruction M9-3 permettant de comptabiliser en produit d'exploitation la part des subventions destinée à financer des équipements n'est plus appliquée en raison de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur le financement de l'actif.

Depuis l'exercice 2014, l'université gère tous les nouveaux contrats sur financements publics selon la méthode de comptabilisation des subventions reçues. L'instruction sur la méthode à l'avancement a été sans objet en 2014 et en 2015.

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) ACTIF IMMOBILISE

L'actif immobilisé brut passe de 362 408 k€ à 380 257 k€ fin 2015 tandis que les amortissements dans le même temps passent de 30 810 k€ à 36 830 k€ ce qui place le niveau de l'actif immobilisé net à 343 427 k€ fin 2015 (contre 331 599 k€ fin 2014).

II-1-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Acquisition	Sortie	31/12/2015
Logiciels, licences, brevets, droits et valeurs similaires	205	1 848 252	192 180	25 662	2 014 770
Immos en cours pour logiciels	232		68 478	-	68 478
Autres immobilisations incorporelles	208	1 220 000	0		1 220 000
TOTAUX		3 068 252	260 658	25 662	3 303 248

Les amortissements ont varié de la façon suivante :

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Charge amortissement	Sortie	31/12/2015
Amortissement des logiciels, licences, brevets, droits et valeurs similaires	2805	1 219 209	224 328	25 662	1 417 874
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	2808	1 220 000			1 220 000
TOTAUX		2 439 209	224 328	25 662	2 637 874

II-1-2) Immobilisations corporelles

Elles sont essentiellement composées de :

- 306 M€ de terrains et bâtiments (312 M€ en N-1, dotation aux amortissements de 5,9 M€),
- 37 M€ d'installations techniques et d'équipements (38 M€ en N-1)
- 9 M€ de matériels informatiques et de bureau (idem en N-1)
- A fin 2015 les immobilisations en cours s'élèvent à 35,7 M€ et portent essentiellement sur des projets immobiliers dont certains auraient dus être mis en service au cours de l'exercice (cf. point II-1-3 ci-dessous).

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Acquisition	Mises en service	Sortie	31/12/2015
Terrains	211	198 023 818	-	-	-	198 023 818
agencements de terrain	212	-	-	-	-	0
Constructions et agencement	213	144 907 060	26 386	102 993		145 036 439
constructions sur sol d'autrui	214	-	-		-	0
Aménagement de bâtiment	2181	1 561 605	-		-	1 561 605
Installations techniques et outillages	215	85 964 715	4 446 759	1 593 484	1 888 550	90 116 408
Collections	216	14 492	-		-	14 492
Autres immobilisations corporelles	218 sauf 2181	27 449 927	3 102 584		2 576 776	27 975 735
Immobilisations en cours	231-238	17 915 993	19 415 268	-1 696 477	-	35 634 784
TOTAUX		475 837 611	26 990 997	0	4 465 327	498 363 281

Sorties d'inventaire :

L'université poursuit son processus d'inventaire débuté en 2012 afin d'obtenir un rapprochement au niveau de l'ensemble des composantes entre les fichiers comptables et l'existant physique. En 2015, les sorties de biens complètement amortis s'élèvent à 4,4 M€ de valeur brute touchant principalement les matériels scientifiques (2,9 M€), les matériels de bureau et de bureautique, les matériels informatiques. Ces sorties ont conduit en parallèle à effectuer des reprises de financement à hauteur de 1,5 M€ (sans impact sur le résultat).

Les amortissements ont varié de la façon suivante :

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Corrections	Charge amortissement	Sortie	31/12/2015
Amortissement des agencements de terrain	2812	-		-	-	0
Amortissement des constructions et agencements	2813 / 2843	30 765 344		5 942 985		36 708 329
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	2814	-		-	-	0
Amortissement des aménagements de bâtiment	28181	44 367		77 365	-	121 732
Amortissement des installations techniques et outillages	2815	47 510 532	13 265	7 658 305	1 888 550	53 293 552
Amortissement des collections	2816	8 278		23	-	8 301
Amortissement des autres immobilisations corporelles	2818	19 900 653		3 023 344	2 576 776	20 347 220
TOTAUX		98 229 175	13 265	16 702 021	4 465 327	110 479 135

II-1-3) IMMOBILISATIONS EN COURS

Sur 2015, l'UJF a pris du retard dans les mises en service des immobilisations en cours, notamment sur des opérations immobilières qui seront passées en immobilisations définitives en 2016 avec un rattrapage d'amortissement rétroactif.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations en cours pour travaux sur bâtiment touchent 47 opérations pour une valeur totale de 29 702 k€. A la fin de l'exercice, 19 dossiers d'équipement se réalisant sur plusieurs exercices représentent 5 933 k€ auxquels s'ajoutent quelques immobilisations en cours pour des logiciels, brevets ou licences pour 68 k€.

Au total, la valeur de ce poste est passée de 17 916 k€ à **35 703 k€**.

II-1-4) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Acquisition	Sortie	31/12/2015
Participations (titres et créances)	26	1 348 502	2 997	-	1 351 499
Autres immobilisations financières	27	113 749	34 294	5 994	142 049
TOTAUX		1 462 251	37 291	5 994	1 493 548
Dépréciation titres de participation	29	-1 200 000	-	-	-1 200 000
TOTAUX		-1 200 000	-	-	-1 200 000

Les participations concernent pour l'essentiel la filiale de valorisation de la recherche : Floralis, détenue à 100 % depuis 2014.

Les titres Floralis sont dépréciés à 100 % depuis l'exercice 2012. Des mouvements de prêts en faveur de Floralis ont été opérés en 2015 en vue du financement de parts de sociétés partenaires pour 28 k€. Les autres immobilisations financières sont principalement constituées du placement financier du don Eckstein (géré par Dexia Dexcapi) pour 94 K€ et de la convention avec la MGEN (20 k€).

II-2) CREANCES ET DETTES

- **CREANCES**

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2015	31/12/2014
Subventions à recevoir	441d	36 428 985	443 438
Créances clients	41 et 46d et 49	13 799 395	22 735 736
Crédit de TVA	445	4 820 857	2 765 726
Autres créances	46 et 47	2 292 355	6 424 717
Produits à recevoir sur ressources affectées	4684	0	31 024 884
Charges constatées d'avance	48d	812 321	747 795
TOTAUX		58 153 913	64 142 295

- **DETTES**

Données exprimées en euros		31/12/2015	31/12/2014
Avances reçues et acomptes reçus sur subventions	409 et 44	44 139 454	1 998 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 sauf 409	7 855 608	18 192 016
Dettes fiscales et sociales	42 et 43	7 068 546	11 038 560
Autres dettes	46c et 47c	1 402 707	3 506 281
Charges à payer sur ressources affectées	4682	0	46 712 086
TOTAUX		60 466 315	81 447 413

CREANCES		Montant brut	Liquidité de l'actif		
			à - 1 an	à + 1 an	à + 5 ans
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>					
Créances rattachées à des participations		148 500		148 500	
Prêts					
Autres		113 749		113 749	
<u>ACTIF CIRCULANT</u>					
Subventions à recevoir		36 428 985	36 428 985		
créances client et comptes rattachés		13 799 395	13 799 395		
personnel et comptes rattachés					
Etat et autres collectivités publiques		4 820 857	4 820 857		
Autres créances	46781	2 292 355	619 248	1 673 107	
TOTAL		57 603 841	55 668 485	1 935 356	0

DETTES		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
<u>DETTES FINANCIERES</u>					
Cautionnements					
Palements non débités					
Avances et acomptes reçus	4419+419	44 139 454	41 595 730	2 543 724	
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>					
dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 855 608	7 855 608		
dettes fiscales et sociales		7 068 546	7 068 546		
autres dettes		1 402 707	1 402 707		
TOTAL		60 466 315	57 922 591	2 543 724	0

Les échéances à plus d'un an des postes « autres créances » et « autres dettes » représentent l'échéancier prévisionnel des contrats de recherche. Les dettes les plus longues recouvrent les financements Equipex et Labex. Les autres dettes financières correspondent aux avances encaissées sur contrats de recherche suivis selon la méthode des subventions avec contrepartie.

II-3) TRESORERIE NETTE

La situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 se présente comme suit :

Données exprimées en euros		Compte financier 2014	Mouvements	Compte financier 2015
Placements	50	0	0	0
Compte rémunéré	5171- 5172	0	0	0
Dépôt de fonds et caisse	515-531- 5173- 543-545	45 434 046	(21 316 383)	24 117 664
valeurs à l'encaissement	511	119 049	(79 972)	39 077
TRESORERIE ACTIVE		45 553 095	(21 396 355)	24 156 740
Cautionnements	165	0	0	0
Paiements non débités	5159	9 987	(2 781 619)	(2 771 632)
DETTES FINANCIERES		9 987	(2 781 619)	(2 771 632)
TRESORERIE NETTE		45 563 081	(24 177 973)	21 385 108

La trésorerie de l'établissement principal « UJF hors SCD » s'élève à 15,9 M€ tandis que celle des 4 services à comptabilité distincte (SCD) cumulée s'élève à 5,5 M€.

II-4) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de l'université sont composés des éléments suivants :

- la valeur de biens remis en dotation, sous déduction des amortissements neutralisés,
- les réserves de l'établissement, représentant le montant cumulé des résultats des exercices précédents,
- le report à nouveau débiteur, regroupant l'ensemble des écritures de régularisations comptabilisées au 1^{er} janvier 2015,
- le résultat de l'exercice,
- les financements en provenance de l'Etat et de son opérateur public, l'ANR,
- les financements en provenance d'autres tiers, collectivités locales ou établissements publics.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente ainsi :

<i>Données exprimées en euros</i>	Comptes	31/12/2014	Corrections	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Reprise en résultat des financements	Financ. reçus	Affectation financements	31/12/2015
Financement Etat non rattachés à des actifs	101	11 927 369				0	5 869 459	(1 849 371)	15 947 457
Financement Etat rattachés à des actifs	104	310 208 130				(8 363 817)	0	1 849 371	303 693 684
Financement autres non rattachés à des actifs	131	10 660 740				0	6 719 710	(1 420 382)	15 960 068
Financement autres rattachés à des actifs	134	13 986 114				(1 637 945)	0	1 420 382	13 768 551
Réserves	106	65 927 813		(4 173 384)					61 754 429
Report à nouveau	11	(7 794 661)	45 940						(7 748 721)
Résultat	12	(4 173 384)		4 173 384	(2 373 930)				(2 373 930)
Total Capitaux propres		400 742 120	45 940	0	(2 373 930)	(10 001 762)	12 589 169	0	401 001 537

Financement des équipements gérés précédemment en ressources affectées (RA) :

S'agissant des RA, la pratique antérieure de l'UJF était de comptabiliser la totalité des subventions et conventions de recherche en produits de fonctionnement, y compris pour sa part qui finance des investissements. Ce mode opératoire a été révisé en 2013 à la faveur de l'instruction sur les financements externes de l'actif. Cette nouvelle méthode s'applique depuis 2013 de manière systématique à l'ensemble des contrats.

Pour la période de 2009 à 2012 (pour mémoire, compte tenu du changement de système intervenu en 2009, l'établissement n'a pas été en mesure de mener les analyses sur les biens acquis antérieurement à 2009), un enregistrement manuel doit être opéré pour comptabiliser l'amortissement des subventions dans le compte de résultat et au bilan : en 2015 le compte de reprises des financements en résultat est donc impacté de 897 778 € réparti au compte 104138 pour 169 407 € et au compte 13418 pour 728 371 €.

II-5) PROVISIONS

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Dotation	Réduction ou reprise	31/12/2015
Provisions pour risque financier filiale	15	3 408 471	-	-	3 408 471
Autres provisions pour risques		120 651	-	-	120 651
Total Provisions pour risques et charges		3 529 122	-	-	3 529 122
Provisions pour dépréciations des créances clients		2 062 216	4 619	537 942	1 528 893
Total Provisions pour dépréciation		2 062 216	4 619	537 942	5 058 015

Les provisions fin 2015 concernent essentiellement la provision constituée en 2014 pour couvrir les déficits de « Floralis », société filiale de l'UJF, pour 3,4 M€. S'ajoute à cela, une autre provision de 0,1 M€ pour couvrir la partie du contrôle fiscal 2014 actuellement contestée par l'UJF. Enfin, la provision pour dépréciation des comptes clients (compte 49) s'élève fin 2015 à 1,5 M€.

II-6) COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance (CCA) pour un total de 812 k€ recouvrent une série de petits mouvements habituels en lien avec la maintenance ou les abonnements pour un total de 244 k€ et les prestations de Floralis en attente de réalisation pour 568 k€ (addendum 2012 et 2013 en attente d'informations précises de la part de la filiale sur la réalité des flux à terminaison des contrats concernés).

Les produits constatés d'avance pour un total de 3 394 k€ concernent principalement la quote-part des droits universitaires (DU) relative aux mois de janvier à juin de l'année universitaire en cours à la date de clôture (1 843 k€).

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

III-1) PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRE en €	2015	2014	VARIATION
Droits universitaires	3 138 526	3 409 728	-271 202
Prestations de formation continue	3 106 007	3 374 652	-268 645
Prestations de recherche	1 310 143	1 785 069	-474 926
Autres prestations	7 812 221	7 082 114	730 107
TOTAL	15 366 897	15 651 562	-284 665

Les prestations de recherche sont gérées principalement par la filiale Floralis. Les opérations gérées directement par l'UJF représentent 1 310 k€. Les autres prestations couvrent notamment la mise à disposition de personnel (2 242 k€), la gestion des équipements sportifs du SIUAPS (602 k€), les contributions des établissements universitaires et les produits de services assurés par le SIMSU (946 k€), l'activité de l'école de physique des Houches (811 k€).

Subventions d'exploitation

Les subventions publiques représentent les principales ressources d'exploitation de l'établissement et enregistrent une hausse en comparaison de 2014 passant de 245 M€ à 250 M€.

Au titre de 2015, le Ministère de l'enseignement supérieur a alloué 213 M€ pour la dotation annuelle (subvention pour charge de service public SCSP), soit 78,5 % des ressources d'exploitation (en 2014, ce taux était de 80% pour une SCSP de 212 M€).

Les autres financements publics émanant des collectivités locales, de l'Europe et des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 36,2 M€, dont 13,5 M€ de financements ANR (contre 14,4 M€ en 2014) qui concernent les projets Recherche qui sont pluriannuels pour la plupart d'entre-eux.

Les autres subventions comprennent notamment les versements libératoires de la taxe d'apprentissage qui s'élèvent à 947 k€ (contre 1 194 k€ en 2014).

Reprises sur financements, sur dépréciations et provisions

Elles comprennent :

- les reprises de financements de l'actif hors contrats en ressources affectées pour 9 104 K€, dont 8 194 K€ concernant les financements Etat et 910 K€ concernant les financements autres que Etat,
- les reprises de financement de l'actif sur contrats en ressources affectées pour 898 K€, dont 169 K€ concernant les financements Etat et 728 K€ concernant les financements autres que Etat
- les reprises de dépréciation des créances clients pour 537 K€ (dont 70% de contrats de recherche clôturés).

Autres produits de gestion courante

Cette rubrique comprend essentiellement :

- les produits des flux croisés touchant les contrats gérés par Floralis, en application des préconisations de l'administration fiscale (3 828 k€),
- les redevances pour exploitation de brevets pour 345 k€.

III-2) CHARGES D'EXPLOITATION

Les consommations de l'exercice comprennent notamment les fluides et carburants pour 4 675 k€.

Les services extérieurs sont principalement composés des postes suivants :

- entretien mobilier et immobilier ainsi que maintenance pour 4 237 k€,
- ouvrages et documentation majoritairement gérés par la Bibliothèque universitaire des sciences (4 900 k€).

Les autres services extérieurs sont principalement composés des postes suivants :

- frais de missions et inscriptions au colloques pour 4 554 k€,
- contrats de nettoyage pour 2 593 k€.

Charges de personnel

La masse salariale est composée comme suit :

MASSE SALARIALE en €	2015	2014	VARIATION
Taxes sur rémunérations	3 004 168	3 015 682	-11 514
Salaires et traitements	126 010 373	125 211 197	799 176
Charges de sécurité sociale	85 721 902	84 319 635	1 402 267
Autres charges sociales	547 646	398 886	148 760
TOTAL	215 284 089	212 945 401	2 338 688

La hausse des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation de l'effectif moyen sur la période.

Il est rappelé que les rémunérations principales recouvrent en moyenne 3 332 postes (contre 3 314 en 2014)

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Ce poste est principalement constitué des dotations aux amortissements pour 16 908 k€, dont 224 k€ pour les immobilisations incorporelles, 16 684 k€ pour les immobilisations corporelles.

Autres charges de gestion courante

Ce poste est composé de :

- la charge des flux croisés touchant les contrats gérés par Floralis, en application des préconisations de l'administration fiscale (3 457 k€),
- les redevances pour brevet à hauteur de 1 372 k€,
- les bourses de mobilité internationale pour 871 k€,
- des subventions et contributions aux autres établissements ou associations, les gratifications de stage accordées ainsi que les subventions à la fondation partenariale, soit 2 577 k€

III-3) CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier est principalement composé de perte de change.

III-4) CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel de + 1 376 k€ peut être analysé de la manière suivante :

- 2 897 k€ de charges exceptionnelles dont 2,6 M€ au titre d'un don versé par l'UJF à la Fondation UJF en novembre 2015. Le versement de ce don est consécutif à la dissolution de la Fondation Nanosciences :
 - La dissolution a été prononcée lors du CA du 3 juin 2015, avec effet au 1^{er} octobre 2015. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que le rectorat de Grenoble ont donné leur accord sur cette opération.
 - Le boni de liquidation (2,6 M€) a été dévolu à l'UJF
 - Le 9 novembre 2015, une convention de mécénat a été conclue entre l'UJF et la Fondation UJF afin de reverser à cette dernière les 2,6 M€ de boni.
- 4 273 k€ de produits exceptionnels dont 2,6 M€ correspondant au boni de liquidation de la Fondation Nanosciences et dont 427 k€ de produits sur exercices antérieurs relatifs à des mises à disposition de personnels auprès de diverses universités françaises non portées à la connaissance de l'agence comptable lors des clôtures précédentes. Ce dernier point aurait dû normalement être comptabilisé en report à nouveau.

IV) AUTRES INFORMATIONS

IV-1) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le contentieux pour le redressement fiscal sur la TVA déduite poursuit les phases de recours administratifs.

IV-2) EFFECTIFS

Les effectifs rémunérés en dehors des heures complémentaires et vacations d'enseignement s'élèvent à 3 332 postes.

IV-3) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

En 2015, la capacité d'autofinancement est de 4 008 k€ contre 4 129 k€ en 2014.

IV-4) FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

Le fonds de roulement net global (intégrant les provisions pour dépréciation des créances clients) passe de 25 770 k€ en 2014 à 15 678 k€ fin 2015, soit une diminution de – 10 092 k€.

Il représente 21 jours de dépenses de fonctionnement (en dépenses décaissables).

IV-5) ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'université reste engagée pour 1,2 millions d'euro au profit de sa fondation partenariale.

IV-6) INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Soldes liés à Floralis	Montant en €
Titres de participation (brut)	1 200 002
Créances rattachés à des participations	148 500
Créances clients et comptes rattachés	9 453 646
Charges constatées d'avance	568 475
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 344 361

Une dépréciation des titres de participation reste comptabilisée au compte 296 pour 1,2 m€.

Information financière sur FLORALIS	2015	2014
Chiffre d'affaires	11 390 581	12 015 754
Résultat de l'exercice	51 324	-577 597
Capitaux propres	-3 402 103	-3 453 427

Université Joseph Fourier de Grenoble (UJF)

Service inter-établissement de coopération documentaire (BU1)

Service informatique mutualisé du site universitaire (DSI)

Service interuniversitaire des sports (SIUA)

Ecole de physique des Houches (HOUC)

COMPTE FINANCIER 2015

RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE

PREAMBULE

Le présent rapport commente le compte de résultat et le bilan en retraçant des éléments de l'activité de l'établissement en application des articles R719-100 et R719-101 du code de l'éducation.

Les administrateurs disposent en outre d'une présentation normée liée à la certification des comptes : l'annexe des comptes annuels, jointe au rapport des commissaires aux comptes ainsi que du rapport de gestion de l'ordonnateur.

Bien qu'envisagé dans le calendrier et la coordination des opérations de fin d'exercice, le respect du décret sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP du 07-11-2012) quant aux délais pour la délibération sur le compte financier s'est révélé impossible. Les autorités de tutelle ont été alertées début 2016 par la présidente de l'université des difficultés opérationnelles liées aux conséquences de la fusion des universités grenobloises au 1^{er} janvier 2016, du passage en mode « GBCP » en 2016 et de l'arrivée d'un nouvel agent comptable en septembre 2015 sur l'ensemble des établissements tout en devant assumer l'intérim de son ancien poste à l'université de Picardie à Amiens. La DGFIP a accepté un report de date de présentation des comptes avec transmission au plus tard à la mi-avril 2016.

Il est rappelé que la comptabilité de l'Université Joseph Fourier recouvre un établissement principal et quatre services à comptabilité distincte.

L'analyse est présentée au niveau « agrégé » ainsi que le bilan et le compte de résultat alors que les données chiffrées d'exécution de l'exercice financier 2015 éditées depuis le logiciel SIFAC restent présentées par entité.

Enfin, l'année 2015 est la dernière d'existence juridique, financière et comptable pour l'université Joseph Fourier puisqu'elle fusionne avec les 2 autres universités grenobloises (UPMF et Stendhal) au 1^{er} janvier 2016 pour former l'Université Grenoble Alpes (UGA) ce qui conduit à présenter les comptes 2015 de ces 3 universités au Conseil d'administration de la nouvelle université fusionnée.

Au vu de ce rapport commentant la gestion comptable 2015, il est demandé aux administrateurs :

- d'arrêter le compte financier dont les montants figurent au bilan du 31 décembre 2015,
- d'affecter le résultat de l'établissement principal et des SADC dans leurs comptes de report à nouveau.

Grenoble, le 04 avril 2016

L'agent comptable,

Jacky GHODBANE

1° COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT ET ANALYSE DES EVOLUTIONS

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	2015	2014	2013	2014-2015
Vente de marchandises		824	2 480	824
Coût d'achat des marchandises vendues		0	0	0
MARGE COMMERCIALE	0	824	2 480	824
Vente de travaux, études et prestations annexes	18 681 893	16 316 087	13 632 414	2 365 806
Production vendue		0	0	0
Production stockée		0	0	0
Production immobilisée		0	0	0
PRODUCTION DE L'EXERCICE	18 681 893	16 316 911	13 634 894	2 364 982
Consommation de l'exercice en provenance des tiers	42 897 431	38 320 867	39 038 324	4 576 564
VALEUR AJOUTEE	-24 215 538	-22 003 956	-25 403 430	-2 211 582
Taxe spéciale d'équipement	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	250 100 317	245 377 805	243 797 440	4 722 513
Impôts, taxes et versements assimilés	119 742	17 640	35 655	102 101
Charges de personnel	216 419 073	212 927 761	208 352 404	3 491 312
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 345 965	10 428 448	10 005 951	-1 082 483
Reprises sur amortissements dépréciations et provisions	9 641 930	9 190 680	8 339 520	451 250
Autres produits	5 130 247	6 782 788	5 283 898	-1 652 540
Dotations aux amortissements dépréciations et provisions	16 921 818	18 840 955	18 129 204	-1 919 137
Autres charges	10 946 737	14 783 632	9 524 998	-3 836 895
Transfert de charges d'exploitation		0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 750 413	-7 222 672	-4 024 833	3 472 259
Produits financiers		13 161	0	-13 161
Charges financières	-24	404	-13 044	-428
RESULTAT FINANCIER	24	12 757	13 044	-12 733
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		0	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3 750 388	-7 209 914	-4 011 789	3 459 526
Produits exceptionnels	4 273 380	14 947 456	2 200 607	-10 674 077
Charges exceptionnelles	2 896 921	11 910 926	864 356	-9 014 005
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 376 459	3 036 530	1 336 252	-1 660 072
impôts sur les sociétés		0	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 373 930	-4 173 384	-2 675 537	1 799 454
Produits de cession des éléments d'actif		0	1 200	0
Valeur comptable des éléments d'actif cédés		0	1 932	0
Plus-value et moins-value sur cession d'éléments d'actif		0	-732	0

Le résultat global de l'UJF est un déficit de – 2 373 929,68 € qui se décompose comme suit :

- UJF = déficit de - 2 621 056,55 euros,
- BU1 = excédent de + 163 726,46 euros,
- DSI = excédent de + 152 713,53 euros,
- SIUA = déficit de - 153 564,49 euros,
- HOUC = excédent de + 84 251,37 euros.

Remarque : les données chiffrées comprennent les prestations internes (ce qui n'est pas le cas pour les données de l'Annexe des comptes annuels, support de la certification).

PRODUCTION DE L'EXERCICE

Une croissance significative est constatée cette année de 2 366 k€ (+14%) qui se décompose ainsi :

- les droits universitaires sont en baisse de - 8% passant de 3 410 k€ à 3 139 k€ en 2015,
- les prestations de formation continue sont en baisse de - 8% passant de 3 375 k€ à 3 106 k€,
- les autres prestations de services sont en baisse de - 14% passant de 7 082 k€ à 6 070 k€,
- les prestations de Recherche sont en hausse de + 71% passant de 1 785 k€ à 3 052 k€.

VALEUR AJOUTEE (VA)

Le montant est logiquement négatif dans un établissement public qui vend proportionnellement peu de service marchand. Autrement formulé, les prestations vendues n'ont pas vocation à couvrir toutes les charges hors personnel (principes de l'établissement public – opérateur de l'Etat).

Cette valeur a fortement baissé de - 10% par rapport à 2014 sous l'effet de la hausse des consommations de l'exercice qui passent de 38 320 k€ à 42 897 k€ (+12%) tandis que les produits issus de l'activité (production de l'exercice) ont cru de 14% passant de 16 317 k€ à 18 682 k€.

Le différentiel entre ces 2 hausses se traduit donc par une baisse de la valeur ajoutée compte tenu des masses en jeu, le poids des consommations étant plus important que celui des produits de l'activité.

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

- les achats de fournitures et petits équipements (compte 60) pour 11,3 M€ qui concernent essentiellement les fluides et carburants pour 4 674 k€, les fournitures et petits matériels pour assurer la propreté et la maintenance des locaux pour 2 798 k€ ainsi que les achats de fournitures et petits équipements des services et laboratoires pour 3 242 k€.
- Les services extérieurs (compte 61) pour 11 M€ sont principalement composés des postes suivants :
 - entretien mobilier et immobilier ainsi que maintenance pour 4 236 k€,
 - les études et recherches pour 1 440 k€ (notamment pour des frais d'études sur projets Recherche ou sur projets immobiliers),
 - les ouvrages et documentations majoritairement gérés par la Bibliothèque universitaire des sciences pour 3 868 k€.
- Les autres services extérieurs (compte 63) pour 18,3 M€ sont principalement composés des postes suivants :
 - les frais de missions et de transport, inscriptions au colloques et frais de réception pour un total de 6 244 k€,
 - les contrats de nettoyage pour 2 593 k€,
 - la téléphonie pour 393 k€ et les frais d'affranchissement pour 213 k€.

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)

L'EBE traduit le résultat issu du cycle d'exploitation découlant des activités de l'établissement, activités qui se traduisent par des flux de trésorerie (charges décaissables et recettes encaissables) par opposition aux flux sans impact en trésorerie tels que les dotations aux amortissements et aux provisions. Il se calcul à partir de la valeur ajoutée (VA) à laquelle s'ajoute le différentiel entre les subventions en provenance de tiers et les charges de personnel de l'établissement.

Les subventions publiques représentent les principales ressources d'exploitation de l'établissement et enregistrent une hausse de 2 % par rapport à 2014 passant de 245 M€ à 250 M€.

En 2015, le Ministère de l'enseignement supérieur a alloué 212 924 k€ pour la dotation annuelle (subvention pour charge de service public SCSP), soit 78,5 % des produites encaissables liés à l'exploitation (en 2014, ce taux était de 80% pour une SCSP de 210 934 k€).

Les autres financements publics émanant des collectivités locales, de l'Europe, des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 14 272 k€ pour les l'Europe et les organismes internationaux et à 3 699 k€ pour les collectivités locales.

Le financement ANR s'élève à 13 464 k€ (contre 14 414 k€ en 2014) et concernent les projets Recherche qui sont pluriannuels pour la plupart d'entre-eux ce qui explique les fluctuations des financements au gré des activités déroulées durant l'année.

Les autres subventions comprennent notamment les versements libératoires de la taxe d'apprentissage qui s'élèvent à 947 k€ (contre 1 194 k€ en 2014).

S'agissant des **charges de personnel**, la masse salariale est composée comme suit :

MASSE SALARIALE en €	2015	2014	VARIATION
Taxes sur rémunérations	3 004 168	3 015 682	-0,38%
salaires et traitements	126 010 373	125 211 197	0,64%
charges de sécurité sociale	85 721 902	84 319 635	1,66%
Autres charges sociales	547 646	398 886	37,29%
TOTAL	215 284 089	212 945 401	1,10%

La masse salariale à hauteur de 215 M€ a subi en 2015 une hausse proportionnellement faible (+1,1 %) mais forte en masse (+ 2,3 M€).

Les facteurs principaux sont l'augmentation des cotisations de pension civile (+1,4 M€ pour un total annuel de 60 M€), dans une moindre mesure la hausse des autres cotisations sociales (+ 148 k€) et, de manière plus significative, l'évolution des rémunérations principales (+799 k€ pour un total annuel de 126 M€).

En définitive, l'EBE est un indicateur de « bonne santé » financière puisqu'il représente la marge dégagée par le cycle d'exploitation.

En 2015, l'écart « subventions-masse salariale » de 34 M€ a couvert la VA négative de – 24 M€ et a permis de dégager un EBE de + 9,4 M€.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Ce résultat intègre, pour ce qui est des « autres produits » et « autres charges », les prestations internes entre les composantes de l'UJF et/ou les SACD, soit 3,4 millions d'euro, montant égal en dépenses et recettes (sans impact sur le résultat).

On comptabilise aussi la charge de flux croisés vers Floralis pour l'activité 2015 pour 3,4 M€ contrebalancée par un produit de 3,8 M€ d'où un excédent sur les flux croisés de 0,4 M€.

Le résultat d'exploitation prend en compte les amortissements, c'est-à-dire la charge résultant de l'utilisation de nos investissements. La méthode appliquée à compter de 2013 n'a pas changé.

L'impact net de l'amortissement s'élève à 7 271 k€ (dotations aux amortissements pour 16 913 k€ déduction faite des reprises de subventions et de provisions pour 9 641 k€).

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement impacté par une perte de change.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour mémoire : jusqu'en 2012, le résultat exceptionnel comprenait la neutralisation des amortissements qui figure désormais en résultat d'exploitation.

Le résultat exceptionnel de + 1 376 k€ peut être analysé de la manière suivante :

- 2 897 k€ de charges exceptionnelles dont 2,6 M€ au titre d'un don versé par l'UJF à la Fondation UJF en novembre 2015. Le versement de ce don est consécutif à la dissolution de la Fondation Nanosciences :
 - La dissolution a été prononcée lors du CA du 3 juin 2015, avec effet au 1^{er} octobre 2015. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que le rectorat de Grenoble ont donné leur accord sur cette opération.
 - Le boni de liquidation (2,6 M€) a été dévolu à l'UJF
 - Le 9 novembre 2015, une convention de mécénat a été conclue entre l'UJF et la Fondation UJF afin de reverser à cette dernière les 2,6 M€ de boni.
- 4 273 k€ de produits exceptionnels dont 2,6 M€ correspondant au boni de liquidation de la Fondation Nanosciences et dont 427 k€ de produits sur exercices antérieurs relatifs à des mise à disposition de personnels auprès de diverses universités françaises non portées à la connaissance de l'agence comptable lors des clôtures précédentes. Ces éléments auraient dû normalement être comptabilisés en report à nouveau.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat négatif avant impôt, qui s'est amélioré par rapport à celui de l'exercice précédent (- 2 374 k€ contre - 4 173 k€ en 2014), n'est pas compensé par le résultat exceptionnel (+ 1 376 k€).

Par conséquent, on aboutit à un déficit global qui se résulte des 5 structures qui composent l'établissement « UJF ». Il s'agit d'une part des 2 résultats négatifs constitués d'un important déficit pour l'UJF (hors SACD) et d'un déficit moindre pour le SIUAPS, d'autre part de 3 résultats positifs pour le SIMSU (DSI), la bibliothèque universitaire (BU1) et l'école des Houches.

Le résultat global de l'UJF de **- 2 373 929,68 €** se décompose comme suit :

- | | | |
|----------|-------------|-----------------------|
| ▪ UJF = | déficit de | - 2 621 056,55 euros, |
| ▪ BU1 = | excédent de | + 163 726,46 euros, |
| ▪ DSI = | excédent de | + 152 713,89 euros, |
| ▪ SIUA = | déficit de | - 153 564,49 euros, |
| ▪ HOUC = | excédent de | + 84 251,37 euros. |

2° COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET ANALYSE DES VARIATIONS

BILAN FONCTIONNEL ABREGE

	2015	2014	2013	Var. 2015-2014	
RESSOURCES STABLES	518 838 517	506 137 849	495 600 909	12 700 668	3%
Capitaux propres	401 001 538	400 740 342	402 603 433	261 196	
Provisions réglementées	0	0	0	0	
Provisions	3 529 122	4 729 122	1 200 000	-1 200 000	
Amortissements et dépréciations	114 307 857	100 668 383	91 797 476	13 639 474	
Dettes financières				0	
ACTIF IMMOBILISE BRUT	503 160 079	480 368 114	468 160 618	22 791 965	5%
Immobilisations incorporelles	3 234 770	3 068 252	3 022 788	166 518	
Immobilisations corporelles	498 431 761	475 837 611	463 668 073	22 594 150	
Immobilisations financières	1 493 548	1 462 251	1 469 757	31 297	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	15 678 437	25 769 735	27 440 291	-10 091 298	-39%
ACTIF CIRCULANT	58 156 175	64 141 736	60 170 774	-5 985 561	-9%
Stock et en-cours	0	0	0	0	
Avances et acomptes versés	161 393	443 438	888 632	-282 045	
Créances clients et comptes rattachés	13 800 324	22 735 176	10 399 325	-8 934 852	
Autres créances	43 382 136	40 215 327	48 702 189	3 166 809	
Charges constatés d'avance	812 321	747 795	180 628	64 526	
DETTES	63 862 846	83 935 083	86 154 362	-20 072 237	-24%
Avances et acomptes reçus	79 629	1 997 910	1 119	-1 918 281	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 855 608	18 192 016	9 106 384	-10 336 408	
Autres dettes	52 533 341	61 256 927	74 833 515	-8 723 586	
Produits constatés d'avance	3 394 268	2 488 230	2 213 343	906 038	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 706 671	-19 793 347	-25 983 588	14 086 676	-71%
TRESORERIE ACTIVE	21 385 108	45 563 081	53 423 879	-24 177 973	
Disponibilités	21 385 108	45 563 082	53 424 025	-24 177 974	
Valeurs mobilières de placement	0	-147	0	147	
TRESORERIE PASSIVE	0	0	0	0	
Concours bancaires courants	0	0	0	0	
TRESORERIE	21 385 108	45 563 082	53 423 879	-24 177 974	-53%
FR-BFR=TRESORERIE	21 385 108	45 563 082	53 423 879	-24 177 974	

Le fonds de roulement net global s'élève à 15 678 437,17 € et se décompose comme suit :

- UJF = 12 398 157,97 €
- BU1 = - 1 298 401,31 €
- DSI = 1 722 596,50 €
- SIUAPS = 386 870,43 €
- HOUCHES = 2 469 214,36 €

A partir de la photographie de la situation financière de l'établissement (son patrimoine, ses ressources) arrêtée au 31 décembre, l'analyse comparée du bilan 2015 et du bilan 2014 permet de dégager les éléments suivants :

2.a – RESSOURCES STABLES

Les **capitaux propres** de l'université sont composés des éléments suivants :

- la valeur de biens remis en dotation, sous déduction des amortissements neutralisés,
- les réserves de l'établissement, représentant le montant cumulé des résultats des exercices précédents,
- le report à nouveau débiteur, regroupant l'ensemble des écritures de régularisations comptabilisées au 1^{er} janvier 2015,
- le résultat de l'exercice,
- les financements en provenance de l'Etat et de son opérateur public, l'ANR,
- les financements en provenance d'autres tiers, collectivités locales ou établissements publics.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente ainsi :

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Corrections	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Reprise en résultat des financements	Financ. reçus	Affectation financements	31/12/2015
Financement Etat non rattachés à des actifs	101	11 927 369				0	5 869 459	(1 849 371)	15 947 457
Financement Etat rattachés à des actifs	104	310 208 130				(8 363 817)	0	1 849 371	303 693 684
Financement autres non rattachés à des actifs	131	10 660 740				0	6 719 710	(1 420 382)	15 960 068
Financement autres rattachés à des actifs	134	13 986 114				(1 637 945)	0	1 420 382	13 768 551
Réserves	106	65 927 813		(4 173 384)					61 754 429
Report à nouveau	11	(7 794 661)	45 940						(7 748 721)
Résultat	12	(4 173 384)		4 173 384	(2 364 778)				(2 364 778)
Total Capitaux propres		400 742 120	45 940	0	(2 364 778)	(10 001 762)	12 589 169	0	401 010 689

Les **capitaux propres** recouvrent principalement les dotations qui correspondent à la valeur nette des terrains et bâtiments (valeur France Domaine) et, depuis 2013, en application d'une évolution réglementaire du plan de compte, les subventions provenant de l'Etat et des programmes d'investissement d'avenir ; ces financements de l'Etat représentent un montant de 304 M€ (310 M€ fin 2014).

Les subventions d'investissement des autres collectivités publiques ou établissements représentent une valeur de 30 M€ (27 M€ fin 2014). La forte croissance par rapport à 2013 s'explique par les subventions pour la direction du patrimoine (DAPAL) issues principalement de l'opération Campus ; elle s'explique aussi par une correction de bilan pour faire figurer en valeur nette les financements en ressources affectées des années 2009 à 2012 (898 k€ en 2015).

Le poids des **amortissements** cumulés traduit une croissance de 14 % entre 2015 (114 M€) et 2014 (101 M€).

Les **provisions** fin 2015 concernent essentiellement la provision constituée en 2014 pour couvrir les déficits de « Floralis », société filiale de l'UJF, pour 3,4 M€. S'ajoute à cela, une autre provision de 0,1 M€ pour couvrir la partie du contrôle fiscal 2014 actuellement contestée par l'UJF. Enfin, une provision pour dépréciation des comptes clients (compte 49) est comptabilisée fin 2015 à hauteur de 1,5 M€.

Données exprimées en euros	Comptes	31/12/2014	Dotation	Réduction ou reprise	31/12/2015
Provisions pour risque financier filiale	15	3 408 471	-	-	3 408 471
Autres provisions pour risques		120 651	-	-	120 651
Total Provisions pour risques et charges		3 529 122	-	-	3 529 122
Provisions pour dépréciations des créances clients		2 062 216	4 619	537 942	1 528 893
Total Provisions pour dépréciation		2 062 216	4 619	537 942	5 058 015

2.b – ACTIF IMMOBILISE

Les **immobilisations incorporelles** (logiciels, licences, brevets) passent de 3 068 k€ à 3 303 k€ (pas de sorties d'inventaire).

Les **immobilisations corporelles** sont essentiellement composées de :

- 306 M€ de terrains et bâtiments (312 M€ en N-1, dotation aux amortissements de 5,9 M€),
- 37 M€ d'installations techniques et d'équipements (38 M€ en N-1)
- 9 M€ de matériels informatiques et de bureau (idem en N-1)
- fin 2015, les immobilisations en cours s'élèvent à 35,7 M€ et portent essentiellement sur des projets immobiliers dont certains auraient dû être mis en service au cours de l'exercice.

Les **immobilisations financières** concernent des participations au capital de la filiale de valorisation de la recherche : Floralis, détenue à 100 % depuis 2014.

Les titres Floralis sont dépréciés à 100 % depuis l'exercice 2012. Des mouvements de prêts en faveur de Floralis ont été opérés en 2015 en vue du financement de parts de sociétés partenaires pour 28 k€. Les autres immobilisations financières sont principalement constituées du placement financier du don Eckstein (géré par Dexia Dexcapi) pour 94 K€ et de la convention avec la MGEN (20 k€).

2.c – L'ACTIF CIRCULANT

En matière **d'acomptes et avances**, les valeurs au 31 décembre varient selon le nombre et les conditions des marchés publics en cours (pour travaux ou acquisitions d'équipement scientifique). Elles passent de 443 k€ fin 2014 à 161 k€ fin 2015.

Le poste « **clients et comptes rattachés** » a chuté en 2015 (13 800 k€ contre 22 735 k€). Il est constitué pour l'essentiel :

- des recettes d'exploitation habituelle en attente de recouvrement, soit 4 798 k€ en légère diminution par rapport à l'exercice antérieur,
- des produits à recevoir pour 7 079 k€, dont celui relatif aux flux croisés avec Floralis pour 3 829 k€,
- des créances contentieuses qui s'élèvent à 3 452 k€ (2 244 k€ fin 2014), soit une augmentation de 1 208 k€.

Dans les **autres créances**, apparaissent des subventions publiques qui illustrent le changement de méthode à compter de l'exercice 2014 dans la gestion des contrats de recherche financés par des organismes publics (solde de 4 855 k€ contre 2 766 k€ fin 2014).

Les contrats de financement signés avant 2014 sont restés suivis en ressources affectées jusqu'au 31-12-2015.

Les montants comptabilisés en produits à recevoir représentent 31 006 k€ (baisse de 26%).

Cet indicateur devient moins pertinent quand les procédures de gestion changent.

Les **charges constatées d'avance** sont en hausse de + 8% à hauteur de 812 k€ (748 k€ fin 2014). Elles comportent deux prestations de la filiale restant à régulariser à la clôture de ces 2 prestations (impact de 568 k€).

2.d – DETTES

La ligne « **fournisseurs et comptes rattachés** » pour 7 856 k€ correspond :

- aux factures liquidées mais non encore contrôlées ni payées pour 249 k€,
- la charge à payer relative aux flux croisés avec Floralis pour 3 457 k€
- aux charges à payer en statut « service fait » dans SIFAC pour 7 473 k€,
- aux retenues de garantie (marché public de travaux).

On retrouve dans les **autres dettes** le poids des avances sur financements dans le cadre des contrats de recherche pour 44 060 k€. L'autre poste significatif concerne la charge à payer évaluative sur la masse salariale pour 7 023 k€ (7 999 k€ fin 2014) comprend des montants qui seront effectivement décaissés en 2016 mais aussi la valorisation des congés non-pris (hors enseignants-chercheurs).

Les **produits constatés d'avance** ont augmenté de 36% entre 2014 (2 488 k€) et 2015 (3 394 k€) ; comme chaque année, ce poste couvre principalement la proratisation temporis des droits universitaires, des colloques et de la formation continue.

2.e – TRESORERIE ET BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

La situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 se présente comme suit :

Données exprimées en euros		Compte financier 2014	Mouvements	Compte financier 2015
Placements	50	0	0	0
Compte rémunéré	5171-5172	0	0	0
Dépôt de fonds et caisse	515-531-5173-543-545	45 434 046	(21 316 383)	24 117 664
valeurs à l'encaissement	511	119 049	(79 972)	39 077
TRESORERIE ACTIVE		45 553 095	(21 396 355)	24 156 740
Cautionnements	165	0	0	0
Paielements non débités	5159	9 987	(2 781 619)	(2 771 632)
DETTES FINANCIERES		9 987	(2 781 619)	(2 771 632)
TRESORERIE NETTE		45 563 081	(24 177 973)	21 385 108

La trésorerie de l'établissement principal « UJF hors SCD » s'élève à 15,9 M€ tandis que celle des 4 services à comptabilité distincte (SCD) cumulée s'élève à 5,5 M€.

Le besoin en fonds de roulement négatif (- 5 707 k€) crée non pas un besoin de financement mais, au contraire, un excédent de financement favorable à la trésorerie de l'établissement, essentiellement dû aux avances sur les financements de nos partenaires sur les contrats Recherche (notamment ceux versé par la Région, la Métro et l'ANR).